Compte rendu de la séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt deux le 13 avril à 20H30, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Lionel FILET, Maire.
Présents : 10
Monsieur Lionel FILET, Monsieur Lionel LACOMBE, Monsieur Claude BECQUET, Madame Chloé BARUTHEL, Monsieur Patrick GUERIN, Monsieur Didier MARCON, Madame Ghislaine LAVANDIER, Monsieur Philippe COLLAS, Madame Nadine GOURDON, Madame Emmanuelle GUICHARD.
Absents : 2
Madame Josiane RECLUS, Monsieur Denis BRESIL.
Réprésentés : 3
Madame Séverine HIVERT par Monsieur Lionel LACOMBE, Madame Brigitte CLEMENT par Monsieur Claude BECQUET, Monsieur Andy HORTION par Monsieur Didier MARCON.
Secrétaire de Séance : Nadine GOURDON.
Convocation du 7 avril 2022.

Le compte rendu de la séance précédente du 6 avril 2022 a été adressé à tous les membres par mail. Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu a été validé à l'unanimité.

Il est procédé à la lecture de l'ordre du jour de la présente séance.
A l'ordre du jour :
2022_040 VOTE TAXES LOCALES 2022 - PACTE FINANCIER CAB
2022_041 DECISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE LE FLEIX

VOTE TAXES LOCALES 2022 - PACTE FINANCIER CAB (2022_040) (remplace 035)

Dans sa réunion du 11 Avril 2022 le Conseil Communautaire de la CAB a voté l'augmentation du taux de la taxe Foncier Bâti et du Foncier non bâti de + 6.28%.
Dans le cadre du pacte financier établi par la CAB et les communes la composant, il est prévu que ces dernières baissent leurs taxes foncier bâti et non bâti dans la même proportion.
Néanmoins la commune peut diminuer ses taxes d'un montant équivalent ou dans une moindre proportion sans pouvoir différencier la baisse entre les deux taxes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité, DECIDE de :
- VOTER la baisse des taxes locales, foncier bâti et non bâti de - 6.28 (points).
- RAPPELLE les bases votées lors du conseil municipal du 6 avril 2022, délibération N°021,
- foncier bâti 45.38 % et foncier non bâti 70.99 %,

- INDIQUE que les nouveaux taux appliqués pour 2022 seront diminués conformément à la règle de lien entre le taux d'imposition du F.B. et le taux d'imposition du F.N.B, qui impose que la commune diminue le taux F.N.B. d'au moins autant que le taux F.B. (en pourcentage).
Les taux appliqués pour 2022 seront :

- taxe foncier bâti : 39.10 %
- foncier non bâti : 61.16 %

DECISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE LE FLEIX (2022_041)

Compte tenu de la décision prise sur la baisse des taux 2022, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, doivent être modifiés, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
739211	Attribution de compensation	- 36 141.00	
73111	Impôts directs locaux		- 97 996.00
73211	Attribution de compensation		61 855.00
	TOTAL :	- 36 141.00	- 36 141.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
	TOTAL :	- 36 141.00	- 36 141.00

Le Conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité cette décision modificative telle que présentée.

Le produit attendu à l'article 73111, après rectification budgétaire, sera de 485 434 €.
Le Budget sera modifié comme suit :
VU GLOBALISEE :
SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	434 648.92
012	Charges de personnel et frais assimilés	473 300.00
014	Atténuations de produits	0.00
65	Autres charges de gestion courante	148 171.00
66	Charges financières	13 400.00
67	Charges spécifiques	1 000.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	600.00
023	Virement à la section d'investissement	60 600.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	696.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 132 415.92**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	18 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	70 879.00
73	Impôts et taxes	615 282.00
74	Dotations et participations	193 866.00
75	Autres produits de gestion courante	7 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	227 388.92
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 132 415.92**

Séance levée à 21h30.

Le Maire, Lionel FILET **La Secrétaire, Nadine GOURDON**

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540730 - 10/10